

Étude de filière d'assainissement non collectif sup. 20 EH, Camping Blanche Hermine Muzillac (53)



Actuelle poste de relevage en amont de la fosse toutes eaux



Emplacement du futur bloc sanitaire



Evacuation des eaux usées par tranchées drainantes

CONTEXTE

- Déplacement du bloc sanitaire vers l'Ouest du camping sans augmentation du nombre d'Equivalent Habitant (EH)
- Procès-verbal de l'état des lieux de l'ANC rédigé par Véolia :
 - Système d'ANC actuel viable si bloc sanitaire déplacé ?
 - Si non, quelles sont les modifications à apporter ?

Capacité d'accueil du camping

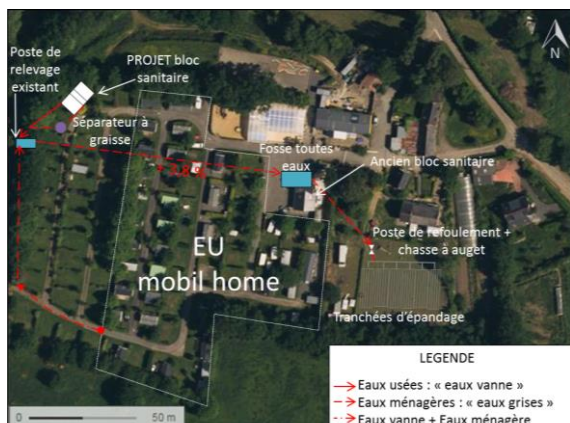
30 emplacements de tente = 60 EH
50 mobil-homes = 100 EH

ÉTAT DES LIEUX INITIAL

- Poste de relevage accueillant les EU des mobil-homes :
 - Absence de bac dégraisseur en amont du poste de relevage
 - Une fosse en PVC de 5m3
 - Une pompe à roue Vortex 400V – 1,1 kW
 - Un tuyau de ventilation
- Prétraitement :
 - fosse toutes eaux ≈ 96 m3
 - décolloïdeur en Pouzzolane
- Régulation de l'arrivée d'EU prétraitées dans le système de traitement :
 - Une pompe de refoulement
 - une chasse à auget
- Traitement :
 - Tranchées drainantes (900ml) pour un épandage (40 cm de prof.)

PRÉCONISATIONS RECOMMANDATIONS

- Ajout d'un bac dégraisseur avant la pompe de relevage (éviter l'encrassement et le colmatage des eaux usées dans les tuyauteries d'amener vers la fosse toutes eaux
- Garder l'actuelle poste de relevage en :
 - remplaçant la pompe par 2 pompes 380V – 2,2kW à roue Vortex
 - ajoutant un coffret de sécurité V2B 400V – 12A
 - Ajoutant un clapet anti-retour
- Remplacer l'actuelle poste de relevage par une station de relevage automatique (1400L) avec :
 - 2 pompes à roue Vortex (320V – 2,2 kW) spécifiques aux eaux chargées
 - panier dégrilleur
 - réhausse de 500mm Ø 800
 - coffret de sécurité V2B
- Renouveler la pouzzolane du décolloïdeur de la fosse toutes eaux
- Nettoyer le regard de répartition au niveau de l'épandage
- Rendre accessible les regards de bouclages



Bloc sanitaire

12 douches
12 toilettes
13 lavabos
8 éviers

Schéma de fonctionnement de la filière d'ANC après déplacement du bloc sanitaire